

PARCOURS DE CAPITALISATION

2014-2020

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

31 octobre 2017

SOMMAIRE

1. LE PARCOURS: LES OBJECTIFS	page 3
2. LE PARCOURS: LES ACTIVITÉS	page 3
3. LE PARCOURS: LA MÉTHODE	page 7
4. LE PARCOURS: ARTICULATION DANS LE TEMPS	page 9
5. LE PARCOURS: MODALITÉ D'IMPLICATION DES PROJETS	page 10

1. LE PARCOURS: LES OBJECTIFS

La stratégie de communication et de capitalisation du programme Italie-France Maritime 2014-2020 établit au chapitre 2 qu'il « *Est nécessaire que le parcours de capitalisation, et la communication y afférente, commence dès les **premières phases** de mise en œuvre du programme et structuré dès le début de la programmation par **communautés thématiques**, notamment en valorisant et en intégrant les réseaux créés sur la période 2007-2013.* »

Dans cette optique, il est nécessaire de définir dès maintenant les **objectifs, les activités et la méthodologie**.

Les objectifs du parcours de capitalisation du programme Italie-France Maritime 2014-2020 ont été établis comme suit :

- *favoriser la génération d'une connaissance thématique « avancée » et de résultats de « grande qualité » de la part des projets à travers l'identification de « **bonnes pratiques** »*
- *promouvoir le transfert et le développement de modalités de réutilisation de la connaissance et des résultats ;*
- *détermine des opportunités de dialogue des projets avec des communautés analogues au niveau transnational et interrégional, les autres programmes de coopération territoriale, les programmes d'intégration.*

2. LE PARCOURS: LES ACTIVITÉS

2.1 Support aux projets pour valoriser l'orientation aux résultats «de qualité» en identifiant les « bonnes pratiques » sur la base de la méthode décrite au point 3.

Tel support pourra être assuré:

a) via de l'activation de l'expertise spécifique externa à valoir sur les fonds de l'assistance technique;

b) via le financement éventuel de projets de capitalisation a valoir sur les ressources résiduelles de chaque axe, après 2019.

2.2 Création de «pôles thématiques» des projets du I et du II Appel pour garantir la synergie en mesure de favoriser l'obtention de résultats de qualité et intégrés.

Les 4 macro-thèmes clé du programme prévus par la stratégie de communication/capitalisation : **Croissance et emploi, environnement sûr, patrimoine, bien commun, distances réduites** seront également considérés comme un cluster de macro-thèmes pour le parcours de capitalisation.

Les 4 cluster macro-thématiques sont déclinés en « **pôles thématiques** » spécifiques, prenant en compte :

- les agrégations actuelles des projets conformément aux thèmes des lots du 1er et du 2ème appel
- le possible alignement avec les priorités de la stratégie WESTMED
- l'existence de plateformes thématiques déjà opérationnelles à divers titres dans le cadre de la CTE (programmes Interreg Europe/Interact/MED) portant sur les thèmes abordés par les pôles.

Ci-après, la proposition des «pôles thématiques » pour chacun des 4 clusters.

Cluster	Pole thématique	N. de projets *	Objectifs de l'initiative West Med
1. Croissance et emploi (3a, 3d, 8a, 8CTE)	1. Création de réseaux transfrontaliers de service	13	Goal 2 — A smart and resilient blue economy
	2. Promotion du tourisme durable	18	Goal 2 — A smart and resilient blue economy
2. Ambiente sicuro (5a, 5b, 6c2, 7c)	3. Risques climatiques	4	Goal 3 — Better governance of the sea
	4. Durabilité des ports et sécurité en mer	22	Goal 1 — A safer and more secure maritime space
			Goal 2 — A smart and resilient blue economy
Goal 3 — Better governance of the sea			
3. Patrimonio, bene comune (6C1)	5. Conservation, protection et développement du patrimoine naturel et culturel	7	Goal 3 — Better governance of the sea
4. Distanze ridotte (7b)	6. Améliorer les connexions, réduire les distances	6	Goal 2 — A smart and resilient blue economy

Sur la base des projets approuvés dans le cadre du 1er et du 2ème Appel à projets

L'annexe n° 1 présente la liste des projets du premier et deuxième appel qui sont associés à chaque pôle thématique. Selon les exigences de chaque projet, des modifications pourront être apportées

Chaque "pôle thématique" sera encadré par un expert technique de l'AG/SG, qui agira en qualité d'animateur et, si cela s'avère utile, par un expert thématique qui sera sélectionné et qui aura à disposition un *tool online* facilitant la collaboration à distance afin de permettre aux utilisateurs d'interagir et d'acquérir de nouvelles compétences.

2.3 Mise en œuvre de relations stables avec des plate-formes internationales de capitalisation et les réseaux thématiques des programmes INTERACT, INTERREG EUROPE, MED, listées ci-dessous.

1. Croissance et emploi

Interreg Europe – Plateforme thématique OT 3
INTERACT Knowledge of the Sea et Inclusive Growth
Union for the Mediterranean - Working Group on Blue Economy

2. Environnement sûr

Interreg Europe – Plateforme thématique OT 6
INTERACT OT 5 et 7 et Knowledge of the Sea

3. Patrimoine, bien commun

Interreg Europe – Plateforme thématique OT 6
INTERACT Knowledge of the Sea

4. Distances réduites

INTERACT OT 5 et 7
INTERACT Knowledge of the Sea

3. LE PARCOURS : LA MÉTHODE

3.1 Définition de bonne pratique

Une «**bonne pratique**» est une action et/ou une composante d'un projet, comme :

- une approche spécifique ;
- une typologie d'action ;
- une modalité efficace de solution des problèmes ;
- un modèle de gouvernance ou de relation entre les partenaires ;
- une procédure efficace, etc

Toutes les bonnes pratiques doivent être caractérisées par un **fort contenu innovant et/ou par un intérêt et une pertinence significative, avec un niveau élevé de transférabilité et de reproductibilité.**

3.2. Identification, systématisation et dissémination des bonnes pratiques

Le parcours d'identification, systématisation et dissémination de pratiques vertueuses et pertinentes sera mise en œuvre à deux niveaux:

3.2.1. Au niveau du projet :

Activité

- Identification de la proposition de bonne pratique (titre, acteurs clé, classification typologique et thématique)
- Description de la bonne pratique en termes d'efficacité/efficience, de durabilité, de contenu innovant, de potentiel de transférabilité/reproductibilité.

Instruments:

a) un *Bureau d'analyse* qui se concentrera principalement sur les informations contenues dans les rapports de suivi semestriels des projets en vue d'en identifier les réalisations principales en référence aux exemples visés au point 3.

b) *Entretiens* avec les acteurs des projets afin d'approfondir les informations du bureau d'analyse.

Résultat attendu: Pour chaque projet, à l'issue de chaque parcours **une** proposition de bonne pratique sera identifiée

3.2.2. *Au niveau du pôle thématique :*

Activité

- évaluation du contenu innovant de la bonne pratique
- évaluation de la transférabilité et de la reproductibilité de la bonne pratique

Instruments:

A) évaluation des propositions de bonnes pratiques en fonction des critères suivants

- *Efficacité: la capacité à produire des résultats adaptés aux objectifs et aux résultats attendus*
- *Efficience: relation entre les ressources utilisées et les résultats atteints*
- *Durabilité: Capacité à produire des résultats même après la clôture du projet*
- *Innovation: capacité à produire de nouvelles solutions ou à interpréter des solutions créatives déjà expérimentales, tant du point de vue des produits que de celui des procédés.*
- *Adéquation et cohérence par rapport à la logique du projet, tant du point de vue des thèmes abordés que de celui de la pertinence au niveau territorial*

B) Évaluation de la transférabilité et de la reproductibilité en fonction de 2 critères:

1) *Potentiel de reproductibilité de certains aspects du modèle proposé dans d'autres contextes ou d'application à la résolution d'autres problèmes.*

2) *Potentiel d'intégration fonctionnelle avec les parcours des communautés thématiques et des plateformes internationales (INTERACT, INTERREG Europe, MED, etc.)*

Résultat attendu: à l'issue du parcours, chaque pôle devra **valider** un certain nombre de «bonnes pratiques» (3 maximum par pôle?) selon le format suivant:

4. LE PARCOURS: ARTICULATION DANS LE TEMPS

Le parcours sera articulé autour de **trois** phases :

Phase 0 constitution des pôles thématiques et identification des modalités de soutien/animation

Délais : mars - novembre 2018

Phase 1 lancement des échanges au sein de chaque pôle sur les éléments suivants :

- criticité
- méthodes
- Identification et évaluation des bonnes pratiques
- contenu

même au moyen d'événements spécifiques de cluster/pôle à planifier selon l'état d'avancement des activités des projets.

Délais : avril 2018 - continu

Phase 2 chaque pôle structure ses échanges avec :

- les autres pôles du programme
- d'autres programmes de CTE (ex. Alcotra)
- le réseau d'Interreg Europe et d'Interact
- des projets horizontaux de Med
- des programmes régionaux d'intégration

Tout au long du parcours: consolidation et validation des bonnes pratiques

Délais: à partir de septembre 2018.

5. LE PARCOURS: MODALITÉ D'IMPLICATION DES PROJETS

Chaque projet sera impliqué dans les activités de capitalisation au moyen de certains instruments tels que:

- a) Instruments financiers (budget). Chaque projet devra prévoir les activités de capitalisation dans la Composante relative à la Communication, en leur attribuant un budget (Dépenses de missions pour la participation à des réunions ad hoc, frais de personnel, éventuelles dépenses pour le recours à des experts). Pour les projets en cours (I Appel) et pour ceux approuvés sous condition (II Appel) des instructions spécifiques seront données durant la phase de remodulation/modification du budget. Pour les Appels à venir des instructions spécifiques seront inclus dans les Appels mêmes;
- b) Site internet du projet pour la publication des activités/produits/ output réalisations du projet. Outre les lignes directrices actuelles, des informations ad hoc spécifiques seront fournies pour la création des sites de projet;
- c) library: une base de données sera créée sur le site du programme et elle rassemblera les produits et les output/réalisations de chaque projet;
- d) autres instruments indiqués dans le présent document tel qu'une personne de référence technique de l'AG/SG pour chaque pôle thématique, les plateformes et le réseaux de capitalisation mentionnées au paragraphe 2.3.

ANNEXE 1

Cluster	POLE THÉMATIQUE	Objectifs de initiative West Med	Projets
<p>1. Croissance et emploi (3a, 3d, 8a, 8CTE)</p>	<p>1. Création des réseaux transfrontaliers des services</p>	<p>Goal 2 — A smart and resilient blue economy</p>	ACTION
			BlueConnect
			FLORE3.0
			FRI_START
			FrINET2
			In.Vi.Tra.
			IS@M
			MARITTIMOTECH
			Me.Co.
			MED NEW JOB
			O.P.E.R.A.
			RETIC
SUCCESS			

Cluster	POLE THÉMATIQUE	Objectifs de initiative West Med	Projets
1. Croissance et emploi (3a, 3d, 8a, 8CTE)	2. Promotion du tourisme durable	Goal 2 — A smart and resilient blue economy	ART LAB NET
			CAMBUSA
			CIEVP
			EcoSTRIM
			F&W Market Place
			FR-ONT-IT
			ITACA
			ItinERA
			MARE DI AGRUMI
			PROMETEA
			S.MAR.T.I.C.
			SISTINA
SMART DESTINATION			

1. Croissance et emploi (3a, 3d, 8a, 8CTE)	2. Promotion du tourisme durable	Goal 2 — A smart and resilient blue economy	STRATUS
			TERRAGIR3
			Tesori Nascosti
			TRENO
			VIVIMED

Cluster	POLE THÉMATIQUE	Objectifs de initiative West Med	Projets
2. Environnement sur (5a, 5b, 6c2, 7c)	3. Risques climatiques	Goal 3 — Better governance of the sea	ADAPT
			MAREGOT
			PROTERINA-3
			T.R.I.G - Eau

Cluster	POLE THÉMATIQUE	Objectifs de initiative West Med	Projets
2. Environnement sur (5a, 5b, 6c2, 7c)	4. Durabilité des ports et sécurité en mer	Goal 1 — A safer and more secure maritime space	SICOMAR plus
		Goal 2 — A smart and resilient blue economy	GNL FACILE
			IMPATTI-NO
			P.Ri.S.Ma. MED
			PORT-5R
			PROMO-GNL
			SIGNAL
			TDI RETE-GNL

2. Environnement sur (5a, 5b, 6c2, 7c)	4. Durabilité des ports et sécurité en mer	Goal 3 – Better governance of the sea	DECIBEL
			GEREMIA
			GRAMAS
			GRRinPORT
			L.I.S.T. Port
			MATRAC- ACP
			MON ACUMEN
			QUALIPORTI
			REPORT
			RUMBLE
			SE.D.RI.PORT
			SEDITERRA
			Splash!
TRIPLO			

Cluster	POLE THÉMATIQUE	Objectifs de initiative West Med	Projets
3. Patrimoine, bien commun (6C1)	5. Conservation, protection et développement du patrimoine naturel et cultural	Goal 3 — Better governance of the sea	ALIEM
			GIREPAM
			GRITACCES
			IMPACT
			INTENSE
			ISOS
			RETRALAGS
4. Réduire les distances (7b)	6. Améliorer les connections, réduire les distances	Goal 2 — A smart and resilient blue economy	CIRCUMVECTIO
			EasyLog
			GEECCTT-Iles
			Go SMarT Med
			MOBIMART
			NECTEMUS